



Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) répétait régulièrement dans son inclinaison et sa prosternation : « Gloire à Toi, Ô Allah, notre Seigneur et par Ta louange ! Ô Allah ! Pardonne-moi ! »

'Â'ishah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) n'a jamais accompli une prière depuis que lui a été révélé [la Sourate] : {(Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire...)} [Coran : 110] sans dire : « Gloire et Pureté à Toi, ô Allah, notre Seigneur et par Ta louange ! Ô Allah ! Pardonne-moi ! » Et dans une autre version : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) disait régulièrement dans ses inclinaisons et ses prosternations : « Gloire et Pureté à Toi, ô Allah, notre Seigneur et par Ta louange ! Ô Allah ! Pardonne-moi ! »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

'Â'ishah (qu'Allah l'agrée) relate, à travers ce hadith, que lorsqu'Allah, Exalté soit-Il, a révélé à Son Prophète (sur lui la paix et le salut) la sourate : La Victoire (« An-Naşr ») et qu'il a vu ensuite ce signe qui n'était autre que la victoire, il s'empressa d'accomplir scrupuleusement l'ordre d'Allah, Exalté soit-Il, en prononçant régulièrement dans son inclinaison et sa prosternation : « Gloire et Pureté à Toi, ô Allah, notre Seigneur et par Ta louange ! Ô Allah ! Pardonne-moi ! » En effet, ces paroles attestent qu'Allah, Exalté soit-Il, est Pur de tout défaut, évoquent Ses actions dignes de louanges et se concluent par la demande de Son pardon, Gloire et pureté à Lui ! De plus, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) n'a jamais accompli une prière obligatoire ou surrogatoire sans qu'il ne dise ces paroles dans son inclinaison et sa prosternation. Par ailleurs, cette sourate était un signe de la fin proche du Prophète (sur lui la paix et le salut).

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5212>

